

Descriptif du programme de rachat d'actions 2026-2027

- En application des articles 221-1 et suivants et 241-1 et suivants du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), le présent descriptif a pour objet de présenter les objectifs et les modalités du nouveau programme de rachat par la société Compagnie Chargeurs Invest S.A. (la "Société") de ses propres titres, tel qu'approuvé par l'Assemblée Générale Mixte du 30 avril 2026.

1. AUTORISATION PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS 2026-2027

Sur proposition du Conseil d'Administration, qui a souhaité que la Société puisse continuer à disposer d'un programme de rachat d'actions, l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 30 avril 2026 a autorisé, dans sa 14^{ème} résolution, conformément aux dispositions des articles L. 22-10-62 et suivants du Code de commerce, le Conseil d'Administration à intervenir sur les actions de la Société. Les principales caractéristiques dudit programme sont décrites ci-dessous :

2. NOMBRE DE TITRES ET RÉPARTITION PAR OBJECTIF AU 31 MARS 2026

Au 31 mars 2026, le nombre total d'actions détenues par la Société est de **775 766** actions, sur les 24 886 490 actions composant le capital social. Une partie de ces actions auto-détenues est affectée à l'objectif d'assurer la liquidité ou d'animer le marché du titre de la Société, par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement, agissant en toute indépendance dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à une charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers.

3. OBJECTIFS DU PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS 2026-2027

Objectifs autorisés

- a)** Assurer la liquidité ou animer le marché du titre de la société Compagnie Chargeurs Invest par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement agissant en toute indépendance, dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à une charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers ;
- b)** Conserver les actions et les remettre ultérieurement en paiement ou en échange dans le cadre d'opérations de croissance externe, dans les limites fixées par la réglementation applicable ;
- c)** Réduire le capital de la société Compagnie Chargeurs Invest par voie d'annulation d'actions ;
- d)** Remettre les actions ou les échanger lors de l'exercice de droits attachés à des titres financiers donnant droit à l'attribution d'actions de la société Compagnie Chargeurs Invest ;
- e)** Mettre en œuvre tout plan d'options d'achat d'actions de la société Compagnie Chargeurs Invest dans le cadre des dispositions des articles L.22-10-56 et suivants du Code de commerce ou de tout plan similaire ;

- f) Attribuer ou céder des actions aux salariés au titre de leur participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise ou mettre en œuvre tout plan d'épargne d'entreprise ou de groupe (ou plan assimilé) dans les conditions prévues par la loi, notamment les articles L.3332-1 et suivants du Code du travail ;
- g) Attribuer gratuitement des actions dans le cadre des dispositions des articles L.22-10-59 et suivants du Code de commerce ; et/ou
- h) Mettre en œuvre toute pratique de marché admise qui viendrait à être reconnue par la loi ou l'Autorité des Marchés Financiers.

4. PART MAXIMALE DU CAPITAL À ACQUÉRIR, NOMBRE MAXIMAL ET PRIX MAXIMAL D'ACHAT ET CARACTÉRISTIQUES DES TITRES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE ACQUIS DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS – 2026-2027

Part maximale du capital à acquérir	10 % du nombre total des actions composant le capital de la société Compagnie Chargeurs Invest, moins les 766 267 actions auto-détenues, soit 1 722 382 actions sur la base du capital au 31/12/2025.
Nombre maximal d'actions pouvant être détenues	Conformément à l'article L.225-210 du Code de commerce, le nombre d'actions que la société Compagnie Chargeurs Invest détiendra à quelque moment que ce soit ne pourra dépasser 10 % des actions composant le capital de la Société à la date considérée.
Prix maximal d'achat des actions pouvant être acquises	Le prix maximal d'achat est fixé à 30 euros par action, soit un montant total maximal de 51 671 460 euros. Pour rappel, le Conseil d'Administration a la faculté d'ajuster ce montant en cas d'opérations sur le capital de la Société.
Caractéristiques des actions pouvant être acquises	<p>Les titres concernés sont des actions ordinaires Compagnie Chargeurs Invest cotées sur le compartiment B d'Euronext Paris sous le code ISIN FR0000130692.</p> <p>L'acquisition de ces actions, ainsi que leur cession ou transfert, pourront être effectués par tous moyens et à toute époque (sauf en période d'offre publique sur le capital de la Société) dans les limites permises par la réglementation en vigueur, sur le marché ou hors marché, y compris par acquisition ou cession de blocs ou l'utilisation de tous instruments financiers optionnels ou dérivés, négociés sur un marché réglementé ou de gré à gré et notamment par toutes options d'achat.</p>

5. DURÉE DU NOUVEAU PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS

Conformément à la quatorzième résolution adoptée par l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 30 avril 2026, le nouveau programme de rachat d'actions pourra être mis en œuvre pendant une période de dix-huit mois suivant la date de tenue de l'Assemblée Générale ayant autorisé le programme, soit

jusqu'au 30 octobre 2027, et se substitue, pour la partie non utilisée et la période non écoulée, à l'autorisation de même objet précédemment conférée par l'Assemblée Générale des actionnaires du 9 avril 2025.

Conformément aux dispositions réglementaires applicables, pendant la réalisation du programme de rachat, toute modification significative de l'une des informations énumérées aux parties 3, 4 et 5 ci-dessus sera portée, le plus tôt possible, à la connaissance du public selon les modalités fixées à l'article 221-3 dudit Règlement Général.

Calendrier financier 2026

Mardi 12 mai 2026 (*avant bourse*)

Chiffre d'affaires T1 2026

À PROPOS DE COMPAGNIE CHARGEURS INVEST

Compagnie Chargeurs Invest, sous la signature « Architect of Rarity », est une compagnie mixte qui agit à la fois comme opérateur et développeur de métiers positionnés sur le marché exclusif de l'intelligence émotionnelle, et comme investisseur engagé dans la gestion active d'un portefeuille d'actifs rares et de prestige, aux forts ancrages historiques. Soutenu par l'engagement de long terme du Groupe Familial Fribourg, son actionnaire de contrôle, le Groupe met en œuvre une stratégie de création de valeur fondée sur la détention, le développement et la valorisation de son portefeuille unique d'actifs différenciants. Au 31 décembre 2025, l'actif net réévalué de Compagnie Chargeurs Invest est de 585 millions d'euros.

L'action est cotée sur Euronext Paris et éligible au PEA-PME.

Code ISIN : FR0000130692, Code Bloomberg : CRI:FP, Code Reuters : CRIP.PA